

## Sivens : prison avec sursis pour un gendarme ayant blessé une opposante

9 janvier 2019



Mardi 8 janvier, à Toulouse, un gendarme du Tarn a été condamné à 6 mois de prison avec sursis assortis de l'interdiction de porter une arme pour avoir blessé par une grenade de désencerclement une opposante au projet de barrage à Sivens, dans le Tarn.

Le 7 octobre 2014, trois semaines avant la mort de Rémi Fraisse, une jeune femme avait été blessée à la main en ramassant une grenade de désencerclement jetée par un gendarme à l'intérieur de la caravane où elle s'était réfugiée.

Le maréchal des logis chef de Gaillac était poursuivi pour « *violences volontaires ayant entraîné une ITT [incapacité temporaire de travail] de quinze jours avec arme par personne dépositaire de l'autorité publique* ».

Les témoins convoqués par la partie civile ont transformé l'audience en tribune contre les armes non létales, et en particulier les grenades de désencerclement. Depuis le lancement du mouvement des Gilets jaunes, 12 personnes ont perdu un œil et quatre ont eu une main arrachée à cause de ce type d'armes, de plus en plus utilisées par les forces de l'ordre.

- **Source** : [Le Monde avec AFP](#)
- **Photo** : capture d'une vidéo filmant la scène. [Youtube](#)

• Emplacement : Accueil > Editorial > Brèves >

• Adresse de cet article :

<https://reporterre.net/Sivens-prison-avec-sursis-pour-un-gendarme-ayant-blesse-une-opposante>